

ANNEXE 1

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Le contexte professionnel

Les pratiques professionnelles interrogent aujourd'hui sur ce qui doit être envisagé de nouveau et de complémentaire. Des champs nouveaux ou connexes se développent. La carrière du designer s'ouvre à une pluralité de secteurs : architecture ou urbanisme, scénographie ou muséographie, patrimoine ou paysage... dans un contexte international.

Le designer d'espace doit réfléchir sur les modes d'intervention de la protection d'un site tout autant qu'il peut avoir à mettre en scène un événement ou concevoir un mobilier. Ces nouveaux questionnements traversent donc également les notions de patrimoine, d'éphémère, d'urbanisme et de production industrielle... Comment apporter une réponse contemporaine à la relecture du passé ? Quel rapport au paysage ? Qu'il soit urbain avec son échelle, ses pratiques, ses composantes ; qu'il soit naturel avec sa maîtrise végétale, sa topologie... Les questions de la scénographie et la signalétique d'une ville considèrent le rapport au temps et à l'éphémère comme une stratégie de communication...

D'autre part, autour de la conception d'un projet, la pratique actuelle, plutôt que de faire travailler parallèlement les divers services concernés, fait appel à une équipe pluridisciplinaire. Chaque membre de l'équipe, compétent dans son domaine, doit cependant comprendre et intégrer les autres domaines.

La diversité et la polyvalence des pratiques confirmées ne peuvent pas trouver à s'appuyer sur des apprentissages superficiels. C'est au contraire sur des bases solides et des connaissances structurées que se construisent les compétences spécifiques et évolutives.

Il s'agit donc à la fois de donner les bases indispensables à la pratique d'une activité professionnelle clairement identifiée, de développer des attitudes et des comportements ouverts permettant d'appréhender la complexité et la singularité (le tout et la partie) des questions connexes aux champs d'application et d'ancrer les savoirs et la culture sur lesquels peuvent se fonder une progression professionnelle et le développement d'une personnalité.

Les activités professionnelles

DÉFINITION :

La pratique professionnelle des concepteurs d'espaces s'inscrit dans le secteur public ou privé, dans le cadre de réalisations pérennes ou éphémères pour lesquelles ils sont conduits à proposer des solutions conceptuelles, stratégiques et formelles adaptées aux problématiques de la demande.

Ils collaborent à la conception, à la mise au point, à la maîtrise d'œuvre qui inclut le suivi des projets.

Les propositions sont concrétisées pour chacune des étapes par la production d'éléments de visualisation et de mise en œuvre.

EMPLOIS CONCERNÉS et SECTEUR D'ACTIVITÉ :

Le titulaire du BTS DESIGN D'ESPACE peut s'insérer comme salarié au sein d'agences traitant de design d'espace, au sein de bureaux de création éventuellement intégrés à une entreprise publique ou privée, une administration, une collectivité locale, une association.

Il intervient dans différents secteurs d'activité économique :

- espace architectural et urbain : l'habitat, le tertiaire, l'industriel, le commercial, le culturel, le cultuel, les loisirs...
- paysage urbain, naturel et construit ;
- patrimoine architectural, industriel, historique...
- design et produits d'environnement : mobilier, luminaire, objet...
- mise en scène : muséographie, arts de la rue, scénographie ;
- espaces éphémères, scénographie d'événements : expositions, congrès, séminaires, conventions, colloques, salons, décors de plateaux et objets afférents.

PLACE DANS L'ORGANISATION :

Le titulaire du BTS DESIGN D'ESPACE peut être associé à tous les stades d'un projet dans lequel il interviendra particulièrement dans les phases de mise en forme des éléments nécessaires à la visualisation plastique et à la mise en œuvre des réalisations. Ses qualités et son expérience professionnelle ou une poursuite d'études peuvent lui permettre ultérieurement de devenir acteur autonome assurant les choix et les décisions concernant le projet.

PROFIL :

L'exercice de l'activité professionnelle implique des compétences professionnelles mais aussi des qualités personnelles :

- créativité mettant en interaction une curiosité d'esprit, une sensibilité artistique affirmée et une culture générale solide,
- ouverture pluridisciplinaire permettant de distinguer les différents champs technologiques mais aussi de les mettre en relation,
- capacité à communiquer, à développer une argumentation et à convaincre.

PRÉSENTATION DES FONCTIONS ET DES ACTIVITÉS

- **Fonction 1 : analyse**

Objectifs :

Analyser la demande, l'objet d'étude, le programme
Synthétiser les exigences liées au projet

Activités :

Etude des données (contraintes, contexte)
Exploration, recherche et comparaison des références
Tri, classement, articulation, hiérarchisation des informations

Résultats attendus :

Mise en problème
Choix sélectif d'informations, de documentation, de références
Définition des champs d'intervention

Conditions et ressources :

Cahier des charges
Culture de l'entreprise, contexte de l'intervention
Culture générale, artistique, technique

Autonomie, responsabilité :

Seul ou au sein d'une équipe pluridisciplinaire
Sous le contrôle du chef d'entreprise, d'agence

- **Fonction 2 : conception**

Objectifs :

Proposer des hypothèses de travail répondant à la demande, adaptées au contexte, prenant en compte les contraintes

Activités :

Exploration de solutions innovantes, diversifiées
Manipulations expérimentales, recherche, déclinaison, confrontation de propositions
Contextualisation des recherches et des propositions
Validation, affirmation et justification des choix

Résultats attendus :

Identification des éléments signifiants, des orientations à retenir
Approche personnelle, argumentée et justifiée
Propositions ouvertes, répondant à la demande et aux contraintes
Communication à l'aide d'outils appropriés

Conditions et ressources :

Cahier des charges, commande ou demande
Image de l'entreprise, du commanditaire
Références artistiques, techniques

Autonomie, responsabilité :

Seul ou au sein d'une équipe pluridisciplinaire
Sous le contrôle du chef d'entreprise, d'agence

- **Fonction 3 : développement**

Objectifs :

Définir, mettre en forme et communiquer son projet

Activités :

Exploitation des recherches, sélection d'une hypothèse, mise au point d'un projet
Utilisation des techniques spécifiques de visualisation, de figuration et de matérialisation en deux et trois dimensions

Résultats attendus :

Qualité et pertinence de la réponse
Appréciation de la complexité du projet (aux plans créatif, esthétique, fonctionnel, technique, ergonomique, écologique, sociologique, économique, etc.)
Conformité du projet au cahier des charges
Production de documents de référence

Conditions et ressources :

Documentation spécifique au projet et à sa réalisation
Références sur les processus et procédés de fabrication
Culture technique, législative et juridique (normes, règles, sécurité)

Autonomie, responsabilité :

Seul ou au sein d'une équipe pluridisciplinaire
Sous le contrôle du chef d'entreprise, d'agence

- **Fonction 4 : gestion & contrôle**

Objectifs :

Participer à l'élaboration et la réalisation du projet

Activités :

Participer aux étapes de la démarche de projet
Ajuster à chacune des étapes, la réponse à la demande, la conformité au projet
Apprécier la cohérence globale

Résultats attendus :

Respect des délais et contraintes
Réponse au cahier des charges
Validation artistique et technique du projet

Conditions et ressources :

Cahier des charges
Références de normes et de réglementation
Projet

Autonomie, responsabilité :

Seul ou au sein d'une équipe pluridisciplinaire
Sous le contrôle du chef d'entreprise, d'agence

- **Fonction 5 : communication**

Objectifs :

Dialoguer, échanger, argumenter
Communiquer sur un projet
Présenter et soutenir un projet

Activités :

Participer au travail d'une équipe pluridisciplinaire
Argumenter par écrit ou à l'oral aux différentes étapes de la recherche et de la production, convaincre
Transmettre les informations par des moyens adaptés

Résultats attendus :

Expression claire en français et dans au moins une langue étrangère, écoute ouverte et attentive, réactivité
Travail en équipe
Force de conviction

Conditions et ressources :

Maîtrise du vocabulaire technique, des outils de communication graphiques, infographiques, etc.
Maîtrise suffisante d'une langue étrangère

Autonomie, responsabilité :

En autonomie au sein de l'équipe